

DÉCOUVERTE L'HISTOIRE DU VILLAGE RACONTÉE DANS LE CADRE DES JEUDI-OUI

Si Peseux m'était conté

Le premier Jeudi-Oui de l'année, organisé à Peseux, a permis de découvrir des pans méconnus de l'histoire du village. Une cinquantaine de personnes (ici dans le parc du Château) ont écouté avec passion les guides Matthieu Lavoyer et Jules Aubert, férus d'histoire locale. **N+** vous propose quelques extraits de cette visite. → PAGE 2



DAVID MARCHON

Dans ce numéro

CENTRE-VILLE
**Un samedi dédié
à la culture chinoise**

→ PAGE 3

HANDICAP ET INCLUSIVITÉ
**Des musées pour
toutes et tous**

→ PAGES 10 et 11

FIN DE VIE
**Dire adieu à un proche,
cela s'apprend**

→ PAGE 13

L'édito | Place à la paix

THOMAS FACCHINETTI

Conseiller communal
Dicastère de la culture, de l'intégration
et de la cohésion sociale



Le proverbe est vieux comme l'empire romain: «Si tu veux la paix, prépare la guerre». Mais dans le monde de 2023, si tu veux la paix, peut-être conviendrait-il avant tout de préparer... la paix. Et comment la prépare-t-on, cette paix ?

D'abord en encourageant la tolérance et la compréhension pour ce que vit l'Autre. Cela, à Neuchâtel, sans forfanterie, nous savons le faire. Nos musées par exemple développent l'inclusivité dans l'accès de toutes et de chacun à la culture. La visite de l'exposition du MEN en langage des

signes, c'est faire de la culture ce qu'elle doit être: une façon de rassembler.

Mais la paix, c'est aussi être solidaire et cela aussi, nous savons le faire ici: il existe en ville des cours destinés spécialement à accompagner une ou un proche en fin de vie. La paix c'est encore la sécurité, soit la connaissance de nos racines et la reconnaissance de celle des autres. Entre l'histoire insolite de Peseux, racontée par deux passionnés, et la prochaine fête en ville du Nouvel-An chinois, Neuchâtel dévoile ses richesses et sa diversité.

La paix enfin, c'est le rire et l'insouciance. Cela encore, ici, nous savons le faire et le nouvel espace Under Boc l'illustre à merveille.

En fait, la paix c'est comme une terre rare, et ce gisement, il est ici sous nos pieds: en 2023, utilisons cette énergie, sinon pour pacifier le monde, au moins pour le rendre moins dément. ●

PESEUX LE DERNIER JEUDI-OUI A PERMIS DE MIEUX CONNAÎTRE L'HISTOIRE DU VILLAGE

En 1856, les balles ont sifflé à l'auberge de la Grand-Rue



On voit encore les impacts des balles sur l'ancienne enseigne de l'auberge des 13-Cantons. DAVID MARCHON

Le saviez-vous ? Peseux a été le théâtre, lors de la contre-révolution de 1856, d'une sanglante mais méconnue bataille entre insurgés royalistes et soldats républicains. Cet épisode de l'histoire neuchâteloise, et même européenne, a été raconté lors du dernier Jeudi-Oui par Matthieu Lavoyer et Jules Aubert, dont les connaissances sur l'histoire du village ont ravi le public, venu nombreux.

I faisait un froid à ne pas mettre un historien dehors, jeudi à Peseux, pour le tout premier Jeudi-Oui de l'année, manifestation organisée à travers la commune et destinée à découvrir un quartier ainsi que sa vie culturelle, associative et commerciale. Pourtant, ils étaient deux au rendez-vous de la désormais tra-

ditionnelle balade historique: Jules Aubert, passionné d'histoire neuchâteloise, et Matthieu Lavoyer, historien et ancien élu subiéreu. Qui a d'ailleurs expliqué en préambule que le nom donné aux habitant-e-s du village, les siffleurs, vient du bois de chêne-liège dont on faisait les flûtes. La déambulation a mené la cinquantaine de participant-e-s d'abord au temple de Peseux, derrière lequel se nichent les vestiges d'un aqueduc, puis au vieux village, avec ses maisons vigneronnes, ensuite au château de Peseux, construit au XVI^e siècle par Jean Merveilleux. Et enfin au numéro 27 de la Grand-Rue, devant le restaurant, où s'est déroulé un épisode méconnu de l'histoire neuchâteloise, l'un des rares d'ailleurs qui se conclut par plusieurs morts et blessés, au cours de la tentative de contre-révolution de septembre 1856.

«Une troupe de royalistes, nostalgiques de l'Ancien régime, était partie de La Sagne afin de re-

A la recherche de l'or bleu

A Peseux – qui tire sans doute son nom du mot « puits » –, l'eau a toujours été un bien très prisé. Le manque d'or bleu semble d'ailleurs avoir freiné le développement du village, ses activités principales étant restées longtemps l'exploitation de la forêt et la viticulture. «On sait que la population de Peseux se plaignait de devoir aller chercher de l'eau jusqu'à Serrières», relève Matthieu Lavoyer. Et que pendant longtemps, il n'y a eu qu'une seule fontaine, dans la partie supérieure de la rue du Temple. Une porte vitrée, derrière le temple, révèle les vestiges de l'aqueduc construit en 1875. «Deux galeries couraient sur une centaine de mètres, et devaient recueillir l'eau de ruissellement, sous les actuels quartiers des Guches et des Corteneaux, mais le débit fut rapidement insuffisant.» C'est la construction en 1888 du nouvel (et toujours actuel) aqueduc, qui apporte l'eau de l'Areuse vers Neuchâtel, qui mit fin aux soucis des Subiéreu. Et permit le véritable essor de Peseux. ●

Le château des Merveilleux

C'est dans le parc du Château que Jules Aubert, dans un froid piquant, a donné quelques informations sur l'histoire de cet imposant édifice, construit entre 1530 et 1540 par Jean Merveilleux, interprète pour le roi de France auprès des Suisses. «A cette époque, certaines familles étaient à la tête de fortunes impressionnantes, et elles ont pu construire au cœur des villages des maisons extraordinaires qui n'étaient ni des lieux de défense militaire, ni des lieux de pouvoir». Le château de Peseux est le premier représentant de bâtisses de ce type, construites ensuite à Auvernier, Cressier, la Borcarderie. Il est aujourd'hui en mains privées et accueille notamment des entreprises. A noter que la lignée des Merveilleux – Jean n'avait pas encore de particule, la famille sera anoblie plus tard – s'éteignit à Neuchâtel au XX^e siècle. «Domage, car c'est sans doute l'un des plus beaux noms que l'on peut imaginer porter», glisse Jules Aubert avec un clin d'œil. «Si j'avais pu choisir mon nom, j'aurais adoré m'appeler Merveilleux...». ●

prendre le château», raconte Jules Aubert. «Mais au petit matin, en traversant Peseux, elle a réveillé une vingtaine de carabiniers qui dormaient dans cette maison, alors l'auberge des 13-Cantons. Voulant défendre les valeurs de la jeune République, les soldats livrèrent une bataille acharnée, mais ne purent empêcher la colonne de passer.» C'est une serviette blanche, empruntée à l'aubergiste, qui fit office de drapeau de reddition. «En plus d'un certain nombre de soldats, la bataille entraîna la mort de deux civils», complète Matthieu Lavoyer. «L'un, Claude Roulet, était royaliste, et il prit une balle perdue alors qu'il était à sa fenêtre. Le second, Paul Bouvier (rien à voir avec le peintre homonyme), était républicain notoire. Il fut battu à mort dans son jardin, Grand-Rue 9, qui sera pendant longtemps appelée la Maison de la Révolution.»

Aujourd'hui encore, l'enseigne de l'ancienne auberge est toujours visible, criblée des impacts de balles de cet événement, «lors duquel la petite histoire a rejoint la grande», note Jules Aubert. A noter que les royalistes échouèrent dans leur tentative de renverser la République, même s'ils prirent bel et bien le Château, à leur arrivée à Neuchâtel. Mais faute d'adhésion populaire, les chefs de l'insurrection ne purent résister aux colonnes républicaines qui descendirent de tout le canton. Quant au roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, malgré ses menaces de faire la guerre contre la Suisse, l'affaire fut réglée par voie diplomatique à l'occasion du traité de Paris de 1857, qui reconnaît l'indépendance de Neuchâtel et est d'ailleurs toujours en vigueur! ● FK

ÉVÈNEMENT LA CULTURE CHINOISE SERA À L'HONNEUR SAMEDI 4 FÉVRIER AU CENTRE-VILLE

Calligraphies chinoises en vedette et impressions de vœux à distribuer

Après deux ans d'absence, le Nouvel An chinois est de retour dans le quartier du Temple-Neuf. Concerts, gym, dégustation de thés et cortège du lion : une foule d'animations émerveilleront la population entre 10 h et 18 h. Cette 12^e édition met en lumière des calligraphies de Chine, du Tibet et de Mongolie.

«**J'**apprécie tout particulièrement l'écriture chinoise. Les idéogrammes véhiculent une énergie que nos lettres n'ont pas», estime Laurent Paillard, président de l'Association Nouvel An chinois - Neuchâtel, au sein d'un comité de dix personnes. En Chine, lors des célébrations du Nouvel An, les citoyens affichent des panneaux de bons vœux de chaque côté de l'entrée de leur demeure. Sur la scène à proximité du temple du Bas, le public pourra assister à l'impression de tels panneaux. Ils seront ensuite distribués au public. Les lampions rouges orneront à nouveau les rues du centre-ville, tandis que plusieurs stands prendront place le long de la rue du Temple-Neuf, mettant en avant la culture chinoise. «Depuis la pandémie, il y a beaucoup de méfiance envers la Chine, en raison de sa politique et de ses produits de mauvaise facture. Or, la Chine a une culture absolument fascinante pour laquelle je me passionne depuis l'âge de 20 ans, collectionnant quantité d'objets», explique Laurent Paillard, dont l'événement se veut apolitique.

LION MANGEUR DE SALADE

Autre moment fort cette année: la venue du groupe mongol Argusan, qui donnera un concert de musique mongole à 15h30. Petits et grands auront aussi l'opportunité de participer à un conte interactif autour de la danse du cheval mongol, récité par Ulziibat Enkthur, et accompagné en musique par Argusan. Durant le cortège du lion, animé par l'école de kung-fu Chinwoo d'Affoltern, les élèves costumés se rendront auprès des commerces participants en quête de salades. Des enveloppes contenant de l'argent y auront été dissimulées pour apporter la prospérité. Sur place, il sera possible de se restaurer avec des mets typiquement chinois comme les raviolis, mais aussi de déguster du thé. Les traditionnels sachets de poivre du Sichuan, qui présente une saveur citronnée, seront vendus en faveur de l'association du Nouvel An chinois Neuchâtel. «Après deux années de pause, en raison de la pandémie, il a été particulièrement difficile de réunir le budget nécessaire. A un mois de l'événement, nous ne savions pas encore si nous pourrions l'organiser», note Laurent Paillard, heureux de partager sa passion avec la population neuchâteloise. ● AK



Instigateur du Nouvel An chinois à Neuchâtel, Laurent Paillard pose dans son commerce, à côté d'une splendide robe impériale, datant du XIX^e siècle. LUCAS VUITEL

SERVICE DE LA PROTECTION ET DE LA SÉCURITÉ UN RAPPORT 2022 RICHE EN MISSIONS

Mutualiser les forces pour de meilleurs moyens d'actions



La cérémonie de nomination des nouveaux officiers est l'un des moments forts du rapport du SPS.

Le 26 janvier a eu lieu le rapport du Service de la protection et de la sécurité (SPS) à la caserne de la Maladière. Un grand nombre de collaboratrices et de collaborateurs étaient présent-e-s, ainsi qu'une cinquantaine d'invité-e-s, membres de collectivités ou de services avec qui la Ville collabore.



«Assurer un climat de confiance et de sécurité dans une ville variée et vivante»: telle est la vision du Service de la protection et de la sécurité (SPS) de la Ville de Neuchâtel, qui tenait jeudi dernier son rapport annuel. Ce service, l'un des plus importants de la Ville en nombre d'emplois, compte 156 EPT et conduit l'activité de plus de 1000 personnes sur l'ensemble du Littoral neuchâtelois et au Val-de-Ruz. Après une brève présentation du SPS par son chef Frédéric Mühlheim, les responsables des domaines Région de défense incendie du Littoral neuchâtelois (RDIL), Ambulances, Sécurité publique et Protection civile ont présenté leurs activités durant l'année 2022.

INTERVENTIONS EN HAUSSE

Ainsi, la brigade feu a réalisé 1206 interventions en 2022, en hausse de 7% par rapport à 2021. Plus de la moitié (54%) de ces interventions étaient liées au feu et aux éléments naturels, 15% aux missions de secours (défense hydrocarbure et accidents), et 6% au sauvetage sur le lac. Les 25% restants concernaient le service communautaire (relever des personnes, nids de guêpes, etc.)

La brigade sanitaire (ambulances) a effectué de son côté 7613 missions, en hausse de 12% par rapport à 2021. Parmi ses activités visibles du grand public, elle participe chaque année à la journée nationale du 144, le 14 avril, avec des démonstrations au centre-ville de Neuchâtel. Elle a également organisé, pour la première fois, une journée de recherche clinique préhospitalière. L'Office de la sécurité publique a effectué de nombreuses missions de notification (plus de 12'000 commandements de payer et 117 retraits de plaques par exemple), de contrôle (le radar informatif a été posé 63 fois et 311 plaintes ont été traitées) et de dénonciations (28'000 amendes d'ordre et 1440 plaintes sur fonds privés). Il a aussi assuré 70 services d'ordre et 3120 heures de présence en zone piétonne.

«En 2022, la brigade sanitaire (ambulances) a effectué 7613 missions, en hausse de 12% par rapport à l'année précédente, et la brigade feu 1206 interventions.»

Enfin, l'Organisation de protection civile du Littoral a accompli 53 engagements en 2022. Cela représente 3924 jours/homme, dont 506 en interventions (pollution des eaux et aide aux réfugiés ukrainiens par exemple).

Le SSCL, c'est quoi ?

Le Syndicat régional de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois (SSCL) est chargé de la gestion de la protection civile, de l'Organe de conduite régional et de la défense contre les incendies et les éléments naturels. Il a confié à la Ville de Neuchâtel le mandat de gérer le syndicat et de fournir les professionnel-le-s nécessaires à l'accomplissement des missions. Ces professionnel-le-s sont également chargé-e-s de conduire les pompiers volontaires et les astreints de la protection civile (PCi). Les pompiers volontaires sont basés à Neuchâtel, Cortaillod, Le Landeron, La Béroche, Lignièrès et Rochefort. Les compagnies de PCi sont à Neuchâtel, Boudry, Le Landeron et Les Geneveys-sur-Coffrane. Les communes membres du SSCL sont Boudry, Cornaux, Cortaillod, Cressier, Enges, Haute-rive, La Grande Béroche, La Tène, Le Landeron, Lignièrès, Milvignes, Neuchâtel, Rochefort et Saint-Blaise. S'y ajoute un membre extra-cantonal, La Neuveville (BE).

Après les cérémonies de nomination des officiers et de remerciements aux officiers libérés de leur service, le conseiller communal Didier Boillat, en charge notamment du Dicastère de la sécurité, a remercié l'ensemble des partenaires du SPS, en relevant que leur nombre et leur diversité sont le reflet des nombreuses tâches accomplies par ce service. Il a mis en évidence l'importance des collaborations et des mutualisations des forces entre les communes et les régions: «Ces partenariats sont nécessaires pour garantir des moyens d'actions adaptés et un niveau de préparation suffisant, gage d'une excellente qualité des prestations fournies à la population.»

Ainsi, depuis 2021, un contrat de prestation avec les communes du Littoral a été renouvelé, un nouveau a été signé avec la commune de Val-de-Ruz et une convention a été signée avec la Ville de La Chaux-de-Fonds. «Mais s'il revient aux autorités politiques la responsabilité d'organiser nos forces sur le terrain, les missions sont, elles, accomplies par des femmes et des hommes», a ajouté Didier Boillat. Et de souligner leur professionnalisme et engagement sans faille ces dernières années, dans un contexte marqué par des crises sanitaires et naturelles à répétitions.

Président du comité exécutif du Syndicat régional de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois (SSCL, voir l'encadré), le conseiller communal de La Grande Béroche Thierry Pittet a de son côté apporté les salutations des autorités régionales. Il a remercié l'ensemble du personnel de la sécurité pour son engagement. Il a également souhaité mettre davantage en valeur leur travail de préparation, de formation et de coordination, qui s'effectue dans l'ombre.

L'ÉLUE DE LA SEMAINE ALINE CHAPUIS, GROUPE VERT-E-S-POP-SOL

« J'ai besoin d'être active dans un domaine qui m'est cher »

Tout au long de cette année 2023 et jusqu'aux élections communales de 2024, N+ vous présente chaque semaine une élue ou un élu parmi les 41 membres du Conseil général de notre ville. Qu'est-ce qui a motivé leur engagement politique, quel dossier leur tient à cœur, un lieu ou un coup de cœur? Faites mieux connaissance avec celles et ceux qui mettent leur énergie au service de la population. Cette semaine, c'est le tour d'Aline Chapuis, du groupe Vert-e-s-Pop-Sol.

Enseignante généraliste au centre de La Côte, Aline Chapuis a franchi depuis peu la limite entre Neuchâtel et Peseux avec ses cartons. Engagée dans trois associations en lien avec la nature et l'éducation à l'environnement, elle s'est présentée pour la première fois aux élections du Conseil général en 2020.

N+: Pourquoi vous êtes-vous engagée en politique?

Aline Chapuis: «Celui qui a compris mais n'agit pas, n'a pas compris.» Cette citation de Bruno Manser résonne fortement en moi; il m'est impossible de rester sur le quai et de regarder les trains passer. Lorsqu'il s'agit d'un domaine qui m'est cher, j'ai besoin de monter dans le wagon, d'être active. Soucieuse dès l'enfance pour la survie des espèces animales, et plus tard, pour toutes les questions qui touchent à l'environnement, j'ai rapidement pris des engagements associatifs au niveau régional. Ces expériences en comité et sur le terrain m'ont fait prendre conscience à quel point la politique transcende tous les niveaux et tous les domaines. Connaître le système, découvrir comment les décisions se prennent et comment les lois s'articulent entre elles est un atout. Après une dizaine d'années passées au sein des Vert-e-s en tant que simple

«Au Gor de Vauseyon, nous sommes parfois accueillis par le cingle plongeur qui sautille d'un rocher à un autre.»

sympathisante, j'ai décidé de m'investir plus sérieusement.

Le dossier qui vous tient le plus à cœur?

Aucun dossier ne me tient à cœur plus qu'un autre, puisque les questions environnementales sont transversales. Que ce soit la protection du climat, la préservation des ressources et des milieux naturels ou la promotion d'un lieu de vie agréable pour chacun-e, ces thématiques sont souvent liées, d'une manière ou d'une autre, aux rapports que nous traitons. Je me sens également très concernée par toutes les revendications qui se rapportent aux discriminations de genre. Née dans les années 80, j'ai grandi dans une société où le suffrage féminin était un droit acquis et où l'égalité des sexes était ancrée dans la Constitution. Toutefois, près de quarante ans plus tard, le chemin à parcourir semble encore long.



Aline Chapuis aime se promener au Gor de Vauseyon. JOSY TARAMARCAZ

Le lieu que vous aimez à Neuchâtel?

J'ai toujours apprécié le Gor de Vauseyon, petit coin de nature oublié au milieu d'une zone fortement urbanisée. Enfant, j'y ai joué mes premières notes de musique. Adolescente, j'y suis retournée avec mon frère pour ses voies d'escalade. Aujourd'hui, j'emmène mes élèves chercher un peu de fraîcheur au bord de la rivière et observer les petites bêtes; nous sommes parfois accueillis par le cingle plongeur qui sautille d'un rocher à un autre. ●

PATRIMOINE CULTUREL APPEL À ACTUALISER LA LISTE DES TRADITIONS VIVANTES

Dentelle, torrée, corso et quoi d'autre?

L'Office fédéral de la culture appelle les cantons à actualiser la liste des traditions vivantes de Suisse. La liste passera de 199 à 250 entrées. Les Neuchâtelois-es sont invité-e-s à faire de nouvelles propositions.

Les traditions vivantes font partie du patrimoine culturel immatériel d'une région, d'un canton, d'un pays. La notion de patrimoine culturel immatériel désigne un ensemble de traditions et de pratiques transmises de génération en génération; elles donnent un sentiment d'identité et de continuité. Pour la deuxième fois depuis 2012, l'Office fédéral de la culture (OFC) actualise la liste des traditions vivantes en Suisse,

en mettant un accent particulier sur la contribution des traditions vivantes au développement durable. Par cette actualisation, il s'agit de mettre en lumière la diversité des traditions du pays afin d'en promouvoir la reconnaissance, la valorisation et la sauvegarde, relève un communiqué de l'Etat de Neuchâtel.

Parmi les 199 traditions vivantes de la liste actuelle, huit d'entre elles sont spécifiquement neuchâteloises: la dentelle de Neuchâtel, la Marche du 1^{er}-Mars, le jeu de quilles neuchâtelois, le patinage sur le Doubs, le corso fleuri de la Fête des vendanges de Neuchâtel, la Fête des fontaines de Buttes et Môtiers, la torrée, les sculptures et constructions en neige de La Chaux-de-Fonds. D'autres sont pratiquées dans le canton, mais

sont également partagées avec d'autres cantons. C'est par exemple le cas des braderies de l'Arc jurassien et des savoir-faire horlogers.

La Confédération et les cantons collaborent étroitement dans cette nouvelle mise à jour: ce sont les cantons qui identifient leurs traditions vivantes et font des propositions de mise à jour. Les porteuses et les porteurs de traditions vivantes neuchâteloises sont invités à adresser leur dossier de candidature au Service cantonal de la culture d'ici au 28 février. Chaque demande sera traitée par un jury cantonal d'expertes et d'experts, puis les traditions présélectionnées seront transmises à l'OFC qui se déterminera. ●

➔ **Informations** et modalités de dépôt des candidatures sur www.ne.ch/culture, onglet «traditions vivantes».

SWISS WINE | SANS HÉSITER
NEUCHÂTEL

NEUCHATELNONFILTRE.CH

OFFRE SPÉCIALE
Commandez sur www.neuchatelnonfiltre.ch

1^{er} vin suisse de l'année

NON FILTRÉ
Neuchâtel

A DÉGUSTER AVEC MODÉRATION

Suisse. Naturelement.

ORDIFUTÉ
INFORMATIQUE SARL

Maintenance · Dépannage · Conseil
Depuis 1999

Christian Studer www.ordifute.ch
info@ordifute.ch 032 846 13 40



Portes Ouvertes

Samedi 11 février 2023 de 10h à 14h30

École privée et ateliers
bilingue français - anglais

Pédagogie Montessori
Accueil jusqu'à 18h00
de 2 à 12 ans

iS. INTERNATIONAL
SCHOOL of Neuchâtel

& i
Atelier

THÉÂTRE UNE PIÈCE PLEINE D'HUMOUR POUR TROIS ACTEURS ET UN BEATBOXER

Son et mouvement révélateurs

C'est l'un des coups de cœurs du directeur ! Le Théâtre du Passage accueille un spectacle drôle et touchant sur le thème de la famille et des non-dits.

Mise en scène par Marjolaine Minot et Günther Baldauf, *La Poésie de l'échec* raconte l'histoire d'une mère et de ses deux enfants. Réunis pour célébrer un anniversaire, quelques mois après le décès du père, ils tombent les masques et laissent éclater la vérité. Les metteurs en scène ont suivi la prestigieuse école Dimitri et valent la peine d'être connus. Ils proposent un spectacle singulier, très inventif, offrant de surprenantes ruptures, drôles très souvent, alors que les personnages nous touchent profondément», relève Robert Bouvier, directeur du Théâtre du Passage. Alice, la mère, porte un lourd secret. Son mari Martin Keller menait une double vie, dont ses enfants ignoraient tout. Leur maman doit leur annoncer la vérité avant leur rendez-vous chez le notaire. Juliette, 23 ans, qui entretenait un lien fort avec son père, entend bien confronter sa mère pour lui exprimer son ras-le-bol de ne jamais être écoutée. Antoine, 25 ans, n'a pas encore avoué qu'il vient de rater à nouveau les examens d'entrée au concours d'avocat, lui qui était pourtant voué à un avenir brillant. Polyvalents, les comédiens Christina Barret, Florian Albin et Marjolaine Minot utilisent leurs aptitudes physiques pour donner libre cours à leurs émotions. Le tout est relevé par la prestation du beatboxer Julien Paplomatas qui rythme le récit avec ses sons. «Les non-dits et les émotions enfouies s'expriment avec humour et subtilité par le mouvement et le son», indique la compagnie de théâtre, basée à Fribourg. Les situations réalistes



L'équilibre fragile de la famille Keller vacille, bousculé par des aveux tardifs. JEANNE ROUALET

sont ponctuées d'échappées burlesques, qui offrent un contraste entre ce qui se vit à l'intérieur et à l'extérieur. Projet lauréat du Grand Prix Migros Neuchâtel-Fribourg et du Prix culturel à l'émergence par l'Agglomération de Fribourg, *La Poésie de l'échec* est une ode aux ratages de la vie familiale et à la manière de les surmonter, avec le sourire. «J'ai vraiment aimé cette mise en scène originale, capable de séduire les jeunes grâce au beatboxer et à l'implication physique des interprètes. Nous pouvons aisément nous reconnaître dans ces personnages qui sont rendus ici avec une profonde tendresse», note Robert Bouvier. ● AK
→ Théâtre du Passage, dimanche 5 février à 17h.

Beatbox et surtitrage

Ce spectacle est disponible en surtitrage pour les personnes sourdes ou malentendantes. L'association Ecoute Voir, qui a pour mission de favoriser l'accès aux arts vivants pour les spectateurs en situation de handicap sensoriel, organise une introduction à l'art du beatboxing dans le but de se familiariser avec la dimension musicale importante de la pièce. Exclusivement destinée au public malentendant, elle aura lieu une heure et demi avant la représentation, à 15h30. Infos et inscriptions au 078 720 01 53 ou à ST@ecoute-voir.org. ●

MUSIQUE UN MAGICIEN RECONNU PARTAGE LA SCÈNE AVEC DES MUSICIENS NEUCHÂTELOIS

Pierric fait son cinéma avec les Chambristes



Pierric Tenthorey sera à Neuchâtel. MATHIEU ROD

L'ensemble musical Les Chambristes et le génial magicien-comédien-auteur Pierric Tenthorey créent un ciné-concert autour du Carnaval des animaux de Camille Saint-Saëns.

«La particularité de cette version est d'apporter une lumière différente sur cette œuvre pourtant jouée et rejouée», relèvent les Chambristes, dans un communiqué. Sans texte et pas spécialement écrit pour un jeune public, *Le Carnaval des animaux* s'inscrit plutôt dans une tradition française de pastiche musical, sous couvert d'une description animalière. «La version proposée par Pierric Tenthorey révèle des travers humains derrière les noms d'animaux, et une critique du monde musical derrière les compositions humoristiques». Il fait plonger le specta-

teur au cœur d'un concert à la fin du XIX^e siècle. Robes, costumes, perruques, postiches, maquillages et trucages ont été nécessaires pour décliner les quatorze personnages qu'il incarne.

L'HUMOUR DANS LA MUSIQUE FRANÇAISE

Un deuxième court-métrage sera présenté: *Souvenir de Bayreuth* de Gabriel Fauré et André Messager. Il fait partie de la même recherche artistique de Pierric Tenthorey, qui vise à explorer l'humour au tournant des XIX^e et XX^e siècles dans la musique française. Lors du ciné-concert, le magicien-comédien présentera les films, à sa façon, et Les Chambristes joueront quelques pochades musicales de la même époque, signées Erik Satie, Paul Dukas et Paul Hindemith. ● AK

→ Jeudi 9 février à 19h à la chapelle de la Maladière. Entrée libre, collecte.

UNDER BOC UN CONCOURS DE TALENTS, POUR OFFRIR UNE CHANCE

Huit minutes pour convaincre

Il a y avait foule jeudi soir pour le quart de finale du concours de talents lancé par l'Under BOC - Tous Ensemble, un nouveau lieu dédié à l'humour et à la musique ouvert en octobre dernier au centre-ville.



près le premier tour, huit artistes émergent-e-s étaient encore en lice. Et c'est exactement le nombre de minutes imparties pour dévoiler leur univers et tenter à nouveau de séduire, par leur voix ou leur humour, le public venu les soutenir, les découvrir ou tout simplement passer une bonne soirée.

«Ce soir, c'est vous le jury», a rappelé l'humoriste Christian Mukuna, maître de cérémonie, à l'heure d'ouvrir ce quart de finale agrémenté par la présence de deux invités venus du stand-up, Julie Conti et Ismael Gato. Et d'appeler la salle à applaudir chaleureusement les participant-e-s, qui n'avaient, pour certain-e-s, encore jamais foulé la scène avant ce concours. «Ils ont besoin de vos encouragements».

«Pour cette première édition du Talent show, nous avons reçu quatorze candidatures, de Neuchâtel et des alentours, mais aussi d'Annecy», détaille le patron du Beer O'Clock Michaël Oberhänkli, qui a ouvert ce nouveau lieu culturel avec Christian Mukuna, l'association Tous Ensemble et Run Rabbit Run Agency pour le volet musical. Parmi ces talents en devenir, des humoristes, des chanteurs et chanteuses, mais aussi un magicien hypnotiseur, qui n'a pas passé l'écueil du premier tour.

NEUCHÂTEL A DU TALENT!

Toutes et tous ont eu le droit de se produire sur scène, sans sélection préalable. «Le but est d'offrir un tremplin aux artistes. Et nous avons été surpris en bien par la qualité des prestations. Neuchâtel a vraiment du talent!», s'exclame Michaël Oberhänkli. «Lorsque j'ai débuté, il n'existait rien de tel dans la région», relevait de son côté sur scène Christian Mukuna.

Après avoir assuré l'ambiance tout au long du show, l'humoriste a ménagé le suspense à l'heure de dévoiler les résultats des votes. Le public pouvait en effet attribuer ou non une voix aux candidat-e-s en buzzant silencieusement sur son smartphone jusqu'à trente secondes après chaque prestation. Des trois humoristes encore en course, seule Marie-Aude s'est qualifiée en dépeignant avec impertinence et autodérision son choc culturel à son arrivée en Suisse. Les trois autres places sont revenues à Vanessa, une jeune chanteuse à l'univers folk, Gwill, qui a repris une chanson d'Enya, et à Chaini, le duo venu d'Annecy. La demi-finale se tiendra le 9 mars et la finale le 13 avril. Le ou la lauréat-e aura l'occasion de se produire en première partie ou en spectacle complet à l'Under BOC - Tous Ensemble et recevra la moitié des recettes récoltées au chapeau, l'autre revenant à une association caritative. ● AB



Gwill s'est hissé en demi-finale grâce aux votes du public avec sa reprise d'Enya. PHOTOS: DAVID MARCHON



Maître de cérémonie, l'humoriste Christian Mukuna a assuré le show.

« Il va y avoir du lourd »

Parmi les temps forts de la programmation de ces prochains mois, l'Under BOC - Tous Ensemble accueillera la semaine prochaine l'humoriste Cinzia Cattaneo. «On ne pouvait pas la manquer, c'est l'une des étoiles montantes du stand-up romand», souligne Michaël Oberhänkli. Une soirée Comedy Club avec les humoristes de Couleur 3 promet également de grands éclats de rire le 2 mars, alors que l'humoriste Ismael Gato, invité surprise du concours de talents, sera de retour le 23 mars avec un show qui nous plonge en plein cœur de sa vie. Côté musique, ce sera tout le bonheur du monde le 13 mars avec Mike et Riké, qui retraceront leurs souvenirs au sein de Sinsémilia. «Ils ne font que deux dates en Suisse», note Michaël Oberhänkli. Et d'annoncer «du lourd» le 31 mars avec un concert de Lord Kossity, qui promet de «mettre le feu». Mais il y aura aussi des artistes locaux renommés et de la musique irlandaise durant la période de la Saint-Patrick. Ne tardez pas à réserver vos places, les spectacles affichent souvent complet. ●

→ Programme: Instagram @underboc_tousensemble. Réservations: underboc.neuch@gmail.com

Quelques rendez-vous à venir

CONCERT

La musique des mots, de Britten à Jean Ferrat

L'ensemble Camerata Ataremac se penche sur les liens entre musique et texte avec ce concert qui fera entendre des pièces inspirées d'œuvres littéraires. Au programme, Mélody Louledjian (soprano), Marie-Ophélie Gindrat (violon) et Léa Legros-Pontal (alto) interpréteront *Les Illuminations* composées par Benjamin Britten sur des poèmes d'Arthur Rimbaud, *Trois poèmes de Stéphane Mallarmé* de Ravel, la *Suite pour violon, alto et orchestre à cordes* de Kurt Atterberg d'après une pièce de Maurice Maeterlinck, mais aussi deux chansons de Jean Ferrat, qui subliment les poèmes de Louis Aragon. ●

→ Temple de Peseux
Dimanche 5 février à 17h.
Réservations: ataremac@gmail.com

RÉCIT DE VOYAGE

Une pause vagabonde dans le Grand Nord

S'évader durant la pause de midi, en écoutant le récit de voyages extraordinaires, loin des séjours anonymes dans des forteresses hôtelières ou de luxueuses cabines? C'est l'invitation lancée par le Lyceum club avec les Pauses vagabondes. Après la traversée des Alpes en solitaire entreprise par Alix Lauener le mois dernier, Christine et Stefano Juri évoqueront la semaine prochaine leur voyage en minivan dans les contrées glacées du Grand Nord. Pensez à prendre un en-cas pour profiter pleinement de leur témoignage. Eau, thés et cafés sont offerts. ●

→ Lyceum Club
Rue des Beaux-Arts 11
Jeudi 9 février de 12h à 14h.
Entrée libre, collecte.

ART CONTEMPORAIN

Nouvelle exposition au CAN

Le Centre d'art Neuchâtel présente *Window Grey*, une exposition collective qui interroge le modèle du white cube, considéré depuis le milieu du siècle passé comme le lieu par excellence pour la présentation d'œuvres d'art. Mais est-il aussi idéal et impartial qu'il n'y paraît? C'est la question posée par cette exposition, qui tire son titre de la teinte de gris utilisée pour recouvrir les sols du centre d'art et réunit des œuvres de Pierre-Olivier Arnaud, Stefan Brüggemann, Mio Chareteau, David Knuckey et Ima Abasi Okon. Le vernissage se tient ce vendredi à 18h, avec une performance de Mio Chareteau. ●

→ Centre d'art Neuchâtel
Rue des Moulins 37.
Jusqu'au 2 avril, me au di de 11h à 18h.



Les Armourins revêtiront samedi leur costume de lumière pour leur traditionnel concert de gala.

SHOWBAND

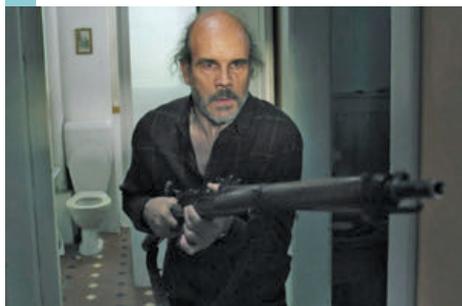
Gala des Armourins

Le showband aux couleurs de la Ville de Neuchâtel donne rendez-vous ce week-end pour son traditionnel concert de gala. Des dernières nouveautés du hit-parade à la samba, en passant par la variété française et la musique de films: comme à chaque fois, le répertoire a été choisi et sélectionné par les jeunes musiciens eux-mêmes, soit 47 filles et garçons de 10 à 23 ans, sans oublier les 16 juniors qui les rejoindront sur scène pour un morceau. Sept nouveaux actifs rejoindront par ailleurs pour la première fois la formation, perpétuant ainsi la longue tradition d'initiation à la musique des Armourins. ●

→ Temple du Bas, samedi 4 février à 17h, entrée libre, collecte. Retransmission www.armourins.ch/live

CINÉMA

Retour sur un fait divers biennois



Après la mort de sa mère, Peter K. est sommé de quitter la maison familiale où il s'est longtemps occupé d'elle. Criant à l'injustice, le sexagénaire se bat pour défendre son refuge et sombre dans la paranoïa. Ses théories conspirationnistes et ses écrits contraignent la police à donner l'assaut. Dans *Peter K - Seul contre l'Etat*, le cinéaste Laurent Wyss revient sur ce fait divers qui a défrayé la chronique en 2010 à Bienne, «réussissant à reconstituer au plus près du réel un puzzle dramatique qu'il assimile à un engrenage», souligne Passion cinéma, qui propose une séance spéciale en présence du réalisateur. ●

→ Apollo
Mercredi 8 février à 20h15.
www.passioncinema.ch

THÉÂTRE

Le cri d'une génération en quête de sens

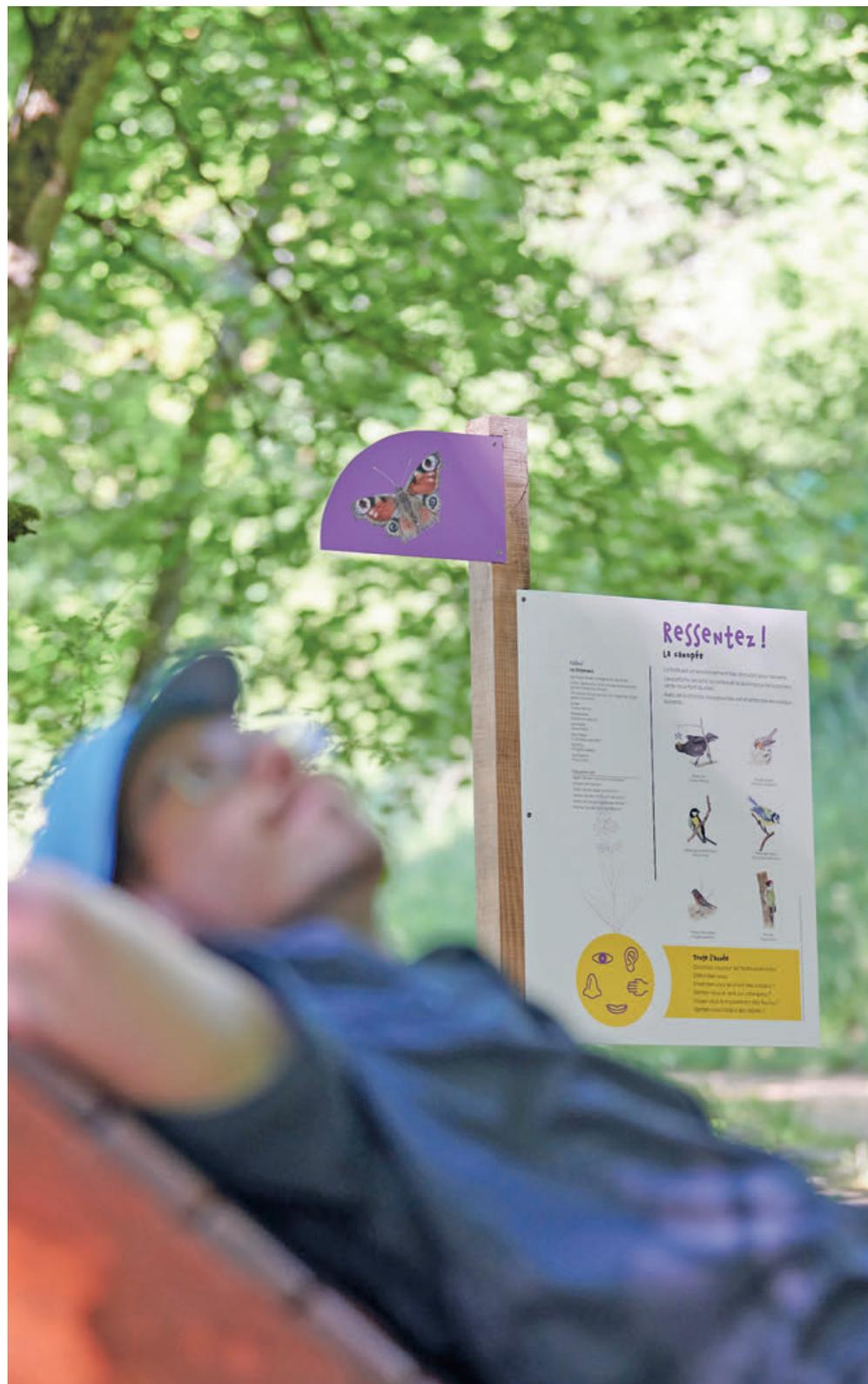


Un cercle de parole. Une jeune femme en rupture s'adresse aux autres participant-e-s pour dire sa solitude, sa colère, la perte de son amoureuse et son incompréhension face à un monde divisé entre «les gens qui réussissent» et «les gens qui ne sont rien». Le théâtre du Pommier accueille *Perdre son sac*, un monologue écrit sur mesure pour la jeune comédienne romande Lola Giouse par Pascal Rambert, auteur phare du théâtre français. Un texte manifeste d'une génération en quête de sens, qui ne se retrouve plus dans les modèles de la société néo-libérale, à voir dès 14 ans, sans limite d'âge. ●

→ Théâtre du Pommier
Les 3 et 4 février à 20h30.
Réservations: www.lepommier.ch

HANDICAP LES INSTITUTIONS DE LA VILLE ŒUVRENT À RENFORCER L'INCLUSION CULTURELLE

Ouvrir les musées à toutes et à tous



Des visites sensorielles, en langue des signes ou en français facile à lire et à comprendre : les trois musées de la Ville et le Jardin botanique ont à cœur de renforcer leur accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Rencontre avec la responsable de la médiation culturelle Marianne de Reynier Nevsky, en marge d'un événement au Musée d'ethnographie.

Il faisait un froid à ne pas remettre le nez dehors ce mercredi soir, même pour un bain de culture bien au chaud à l'intérieur. Dans le hall du Musée d'ethnographie pourtant, une quinzaine de personnes discutaient en attendant de découvrir l'exposition *L'impossible sauvage*. Pour moitié de vive voix, pour l'autre par gestes. La visite guidée proposée ce soir-là avait en effet la particularité d'être traduite simultanément en langue des signes. Une belle initiative, lancée il y a deux ans par la Médiation culturelle de la Ville de Neuchâtel, plus connue sous le nom d'Atelier des musées.

DES VISITES INCLUSIVES

« Nous avons organisé au printemps 2021 deux premières visites signées au Jardin botanique et au Musée d'art et d'histoire. Au vu du succès rencontré, nous avons décidé l'an dernier d'en proposer désormais une pour chaque nouvelle exposition », explique Marianne de Reynier Nevsky. Ouvertes à toutes et à tous, avec ou sans handicap auditif, ces visites fixées le mercredi, jour de gratuité des musées, s'inscrivent dans la volonté de rendre l'offre culturelle plus inclusive. « L'idée est également de favoriser les rencontres, les échanges et de sensibiliser au handicap ».

« Ça va ? Je ne parle pas trop vite ? » Pendant près de deux heures, le co-directeur du Musée d'ethnographie Yann Laville a guidé les participant-e-s au cœur de *L'impossible sauvage*, l'interprète « signant » ses propos. Un exercice tout sauf évident. « Il faut comprendre le message puis le retransmettre, tout en continuant d'écouter. Je demande toujours les textes de l'exposition à l'avance, mais il y a parfois des expressions ou termes très spécifiques, qui n'ont pas d'équivalent en langue des signes ou dont je ne connais pas la traduction. Dans ce cas, j'appelle le mot ou utilise une périphrase », confie Angélique Rossier, seule interprète en langue des signes pour les cantons de Neuchâtel et du Jura.

Au terme de la visite, les échos étaient positifs. « Les personnes sourdes et malentendantes aiment aussi l'art et la culture. C'est important de pouvoir y avoir accès au même titre que les

Au Jardin botanique, les expert-e-s des Perce-Neige ont notamment collaboré à l'élaboration d'un carnet en français facile à lire et à comprendre autour du *Kaléidoscope*.



Une visite guidée traduite simultanément en langue des signes s'est tenue la semaine dernière au Musée d'ethnographie. PHOTOS DAVID MARCHON

autres», relevait Christophe, qui a eu connaissance de cette visite grâce au relais de la Fédération suisse des sourds. «Les pauses nécessitées par la traduction ne nous ont pas gênées, bien au contraire. C'est très intéressant de pouvoir découvrir la langue des signes», confiaient de leur côté deux amies sans handicap auditif.

POUR TOUS LES HANDICAPS

Ces visites ne sont pas les seuls efforts déployés pour ouvrir les portes des musées aux personnes en situation de handicap. «Nous organisons ponctuellement depuis 2007 des accueils sur demande, notamment pour des institutions qui s'occupent d'enfants et d'adultes avec des déficiences intellectuelles, et proposons également depuis peu des ateliers spécifiques pour les personnes malvoyantes», explique Marianne de Reynier Nevsky.

La volonté est aujourd'hui de développer une offre inclusive, mêlant les publics avec et sans handicap. Plusieurs initiatives ont fleuri ces deux dernières années, à l'image de l'atelier Musique de papier organisé en 2021 au Musée d'art et d'histoire ou des balades sensorielles à l'aveugle animées en partenariat avec l'association Step-2blind au Jardin botanique. «Nous collaborons également avec un petit groupe des Perce-Neige qui s'investit dans les musées», ajoute Marianne de Reynier Nevsky. Ces ainsi dénommés expert-e-s de la Fondation ont notamment participé à l'élaboration du *Kaléidoscope* - un parcours

Des priorités au niveau cantonal

Avec le soutien de différents partenaires, dont celui des Villes de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, Pro Infirmis a lancé l'an dernier, en concertation avec le Canton, le projet « Réseau Culture inclusive Neuchâtel », afin de définir les priorités à mettre en œuvre au niveau régional pour développer l'inclusion culturelle des personnes vivant avec un handicap. Trois ateliers se sont tenus à l'automne au Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel et au Club 44 de La Chaux-de-Fonds. Ils ont réuni une trentaine de personnes, dont des personnes en situation de handicap qui ont pu faire part de leurs besoins et de leurs attentes, mais aussi des collaborateurs et collaboratrices de différents lieux culturels. Les recommandations issues de ces ateliers et les priorités dégagées ont été présentées lors d'une rencontre qui s'est tenue ce lundi au Laténium. Le service « Culture Inclusive » de Pro Infirmis a également informé sur les prochaines étapes à mettre en œuvre pour créer un réseau cantonal structuré. ●

de découverte de la nature par les sens inauguré l'été dernier par le Jardin botanique qui comprend plusieurs postes en langue facile à lire et à comprendre - et proposé avec enthousiasme plusieurs visites guidées.

UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE

Des démarches ont été engagées en parallèle pour voir comment améliorer l'accessibilité des musées pour les personnes malvoyantes. Barrières architecturales, accès aux informations, lisibilité: l'association CentreVue a passé au crible le Musée d'ethnographie et le Musée d'art et d'histoire et émis toute une série de recommandations, qui seront intégrées dans une réflexion globale.

«Rendre les musées plus accessibles aux personnes en situation de handicap est une mission

de longue haleine, qui nécessite de travailler sur plusieurs fronts», relève Marianne de Reynier Nevsky. Mais l'effort en vaut la peine, car au final, les améliorations profiteront à tout le monde. Qui se plaindra en effet d'une signalétique plus claire? De pouvoir profiter d'un podcast ou de brochures en langage simple, pour mieux comprendre telle ou telle exposition? Ou d'apprendre à voir et ressentir autrement, lors d'activités créatives?

Si elles en prennent le chemin, les quatre institutions culturelles de la Ville de Neuchâtel ne se sont pas encore engagées formellement dans la démarche très complète pour l'obtention du label Culture inclusive de Pro Infirmis, comme l'ont fait le Laténium et le Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds. «Mais cela reste l'objectif, à terme». ● AB

SURF MOBILE ILLIMITÉ
ICI ET EN EUROPE

34.50

au lieu de
~~69.-~~
par mois*



ello Shop
Rue du Seyon 30, Neuchâtel
032 729 98 78 | ello.ch

Sunrise

ello

*Sunrise Up Mobile L: CHF 34.50/mois pendant les 12 premiers mois, ensuite CHF 69.-/mois. Durée minimale du contrat: 24 mois. Voir les conditions contractuelles particulières sur sunrise.ch/mobile

SANTÉ DES COURS DE DERNIERS SECOURS POUR TOUTES ET TOUS

Accueillir la mort avec sérénité



Le prochain cours de derniers secours aura lieu samedi 18 février à l'Hôtel des associations.

On connaît déjà les cours de premiers secours, indispensables à l'obtention du permis de conduire. Mais qu'en est-il des personnes en fin de vie ? L'Association neuchâteloise des proches aidants organise des cours de derniers secours destinés au tout public. L'objectif ? Apporter les outils nécessaires à tout un chacun, afin d'accompagner un proche en fin de vie.

« **F**ace à une personne gravement atteinte dans sa santé ou en fin de vie, on ne sait pas toujours comment être, ni que dire. Il n'y a pas besoin de faire des choses extraordinaires, il suffit d'être là, juste à côté. On peut lui serrer la main, la prendre dans nos bras, proposer d'apporter un repas, à chacun de sentir jusqu'où il peut aller », explique Christine Kaesermann, vice-présidente de l'association, fondée en 2014, et animatrice du cours de derniers secours. Au cours de sa carrière d'infirmière, elle en a vu passer, des situations. « Tout le monde ne réagit pas de la même manière : certains se montrent super solides dans la crise, tandis que d'autres s'effondrent. Il est important de respecter chaque personne et de l'accueillir. On peut se sentir mal à l'aise, mais il n'y a pas de juste ou de faux, il faut juste être sincère. Il serait pire de l'éviter : demain ce pourrait être moi ».

SOULAGER LES SOUFFRANCES

« Plusieurs signes physiques et psychiques indiquent qu'une personne arrive en fin de vie. Elle

peut manquer d'appétit, perdre l'attention et changer de comportement », explique Christine Kaesermann. Lorsqu'il n'existe plus d'options curatives, c'est la médecine palliative qui prend le relais. « Elle a pour but de soulager le patient des douleurs et de l'inconfort ». Dans la mesure du possible, les patient-e-s sont maintenu-e-s à la maison avec le recours aux services à domicile. Dans le cours, sont abordées les différentes étapes de la fin de vie. La mort n'est pas toujours paisible et peut aussi être violente et inattendue. D'où la nécessité d'anticiper et de prendre des décisions qui faciliteront la situation le moment venu. « Il faut avoir le courage d'aborder la question avec ses proches et d'en discuter pour prendre ses dispositions. Il est possible de faire des directives anticipées, à revoir tous les deux ans, et un mandat pour cause d'inaptitudes, validé par une autorité. Même si ces discussions n'enchantent personne, elles permettront d'éviter l'acharnement thérapeutique et de traverser

les moments les plus douloureux dans un état d'esprit plus serein », détaille l'animatrice.

Les cours évoquent aussi la souffrance et comment la soulager, notamment par les soins palliatifs. Vient encore le thème des adieux et les nombreuses émotions qui en découlent. Les rituels et différents types de cérémonies sont évoqués. « Il est important de respecter la volonté du défunt, mais aussi celle de l'entourage. Je me rappelle une situation où la mère ne voulait pas de grande cérémonie, et elle a été enterrée dans l'intimité, selon ses souhaits. Plus tard, ses proches ont eu envie de se réunir en sa mémoire. Ils en avaient besoin pour faire leur deuil. De même, certaines personnes auront besoin d'un lieu pour se recueillir, tandis que d'autres pas. Il est important de faire comme on le sent, dans le respect de chacun ». Les enfants, eux aussi, ont besoin de parler et d'être entendus, sans être tenus à l'écart.

APAISSER ET RASSURER

Les cours de derniers secours sont ouverts à toutes et tous, dès l'âge de 18 ans, que l'on soit proche aidant ou non. « Nous rencontrons tous les cas de figures. Certains participants n'ont jamais été confrontés à la mort, tandis que d'autres ont vécu un deuil difficile. Des participants sont aussi en train d'accompagner un proche ou se font du souci pour leurs parents qui prennent de l'âge », constate l'animatrice. Quel que soit le type de public, chacun y trouve son compte ! « Il s'agit d'apporter un certain apaisement, de la sérénité, et surtout, de rassurer les gens en leur donnant des outils et des connaissances qu'ils pourront mobiliser en temps utile ».

A titre d'exemple, une jeune trentenaire qui n'avait encore jamais connu de deuil a pu vivre sereinement le décès d'un proche, survenu quelques mois après le cours. « Une fratrie, avec des visions divergentes de la mort, a pu accompagner son père dans une bonne entente, favorisée par le cours. Par ailleurs, une dame culpabilisait beaucoup de ne pas avoir pu accompagner sa mère comme elle l'aurait souhaité, durant la pandémie. Grâce au cours, elle a pu se rendre compte qu'elle avait beaucoup donné et qu'elle avait fait de son mieux. Elle est repartie apaisée », détaille Christine Kaesermann, au sujet de différents témoignages reçus. ● AK

Des clés pour mieux faire face à la mort

Conçus par un médecin urgentiste allemand, les cours Derniers secours ont pour but de permettre un accompagnement de fin de vie aussi paisible que possible. Protégé, son contenu est transmis par des personnes formées, issues des soins, de la psychologie ou de la spiritualité. En ville de Neuchâtel, l'Association neuchâteloise des proches aidants dispense ces cours en toute confidentialité depuis 2021, à raison de trois fois par an. Les prochains auront lieu les 18 février, 3 juin et 2 décembre 2023 à l'Hôtel des associations, rue Louis-Favre 1. La matière est abordée sur une journée, entre 10 h et 16 h avec pique-nique. Les participants reçoivent une attestation, qui n'équivaut pas à une formation permettant d'exercer de manière professionnelle. Il s'agit d'un cours mis à disposition gratuitement, grâce à un partenariat de la Fondation La Chrysalide avec la Fondation jurassienne pour les soins palliatifs. Pour participer, il est impératif de s'inscrire via le site www.andpa.ch ou au 032 53 55 299. Place limitée à 12 personnes. ●

ENQUÊTES PUBLIQUES

Dossier SATAC n° 112963

Parcelle(s) et coordonnées: 3708 – Corcelles-Cormondrèche; 1203205/2556280

Situation: La Pistoule; Route de la Pistoule 66

Description de l'ouvrage: Pose d'un spa (semi-enterré)

Requérant(s): Diane Siegenthaler,

2036 Cormondrèche

Auteur(s) des plans: -

Les plans peuvent être consultés du 27 janvier au 27 février 2023 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 115456

Parcelle(s) et coordonnées: 4221 – Neuchâtel; 1204112/2560095

Situation: Trois Portes Dessous; Rue de l'Evole 98

Description de l'ouvrage: Rehaussement de la partie centrale de la toiture. Aménagement des surcombles et réfection de la toiture.

Requérant(s): Henri Jacques Eugène Vuarraz,

2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans: Olivier de Bosset,

Atelier d'architecture du Pommier, O. de Bosset, 2000 Neuchâtel

Les plans peuvent être consultés du 27 janvier au 27 février 2023 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 114357

Parcelle(s) et coordonnées: 4437 – Corcelles-Cormondrèche; 1203507/2556049

Situation: Les Jopesses; Chemin des Villarets 33

Description de l'ouvrage: remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau

Requérant(s): Alain et Nanouche Berger,

2036 Cormondrèche

Auteur(s) des plans: Mario Buonomo,

Top Sun Energy SA, Rue de l'Observatoire 32, 2000 Neuchâtel

Les plans peuvent être consultés du 27 janvier au 27 février 2023 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 115043

Parcelle(s) et coordonnées: 6066 – Neuchâtel; 1205717/2562392

Situation: Les Fahys; Rue de l'Orée 26

Description de l'ouvrage: Agrandissement et transformation d'un immeuble d'habitation

Requérant(s): Angela Theresia Fuchs,

2000 Neuchâtel; Sacha Hervé Bertschi,

2000 Neuchâtel; Fabian Santi, 2000 Neuchâtel;

Laure Sandoz, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans: Marc Bertschi,

mcb architectes sàrl, Grand'Rue 20,

2036 Cormondrèche

Les plans peuvent être consultés du 27 janvier au 27 février 2023 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 115255

Parcelle(s) et coordonnées: 6627 – Neuchâtel; 1205513/2562455

Situation: Chantemerle; Chemin de Bel-Air 37

Description de l'ouvrage: Mise en conformité.

Installation du ventilateur de la PAC

Requérant(s): Christiane Schindelholz,

2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans: -

Les plans peuvent être consultés du 27 janvier au 27 février 2023 délai d'opposition. ●

→ Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Un dossier partiel peut être consulté sur le SITN à l'adresse sitn.ne.ch. Taper le numéro du dossier SATAC dans la barre de recherche et cliquer sur le point rouge sous la maison jaune.

Une fenêtre s'ouvre au bas de l'écran.

A droite, cliquer sur «dossier partiel».

OFFICE DES PERMIS DE CONSTRUIRE



Les échanges étaient retransmis dans quatre villes romandes, dont Neuchâtel. CICAD

JOURNÉE DE LA MÉMOIRE

Témoignages en multiplex au Mail

Des élèves du Collège du Mail ont participé vendredi, avec des classes de trois autres villes romandes, à la Journée de la Mémoire 2023, un projet qui met l'accent sur la transmission par le biais du témoignage. Cette manifestation, qui a réuni au total un millier d'élèves, était organisée par la Cicad (Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation) à l'occasion de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste.

Avec un format inédit: un multiplex entre Genève, Lausanne, Neuchâtel et Sion, auquel ont participé à Genève quatre témoins, enfants de résistants déportés et de responsables nazis: Yvonne Cossu-Alba, Jean-Michel Gaussot, Barbara Brix et Ulrich Gantz. Les deux premiers ont pleuré toute leur vie les leurs, héros disparus en déportation. Les seconds ont découvert sur le tard que leurs pères aimés avaient été des criminels SS. Mais tous les quatre ont le même souhait de témoigner ensemble...

Des élèves ont ensuite pu poser leurs questions aux quatre témoins. Les autorités politiques ont répondu présent. A Neuchâtel, la présidente du Conseil communal Nicole Baur a ainsi souligné l'importance de cet exercice de mémoire, rappelant que «demain, l'horreur peut recommencer, et cette histoire, ces histoires d'hommes, de femmes et d'enfants doivent impérativement être transmises de génération en génération.» ●

CONSEIL GÉNÉRAL

Patrice Neuenschwander succède à Morgan Paratte

Lors de sa séance du 30 janvier 2023, le Conseil communal a proclamé

- Elu membre du Conseil général M. Patrice Neuenschwander, suppléant de la liste Parti Socialiste Commune de Neuchâtel, suite à la démission de M. Morgan Paratte.
- Membre suppléant du Conseil général M. Loïc Muhlemann, 6^e des viennent-ensuite de la liste Parti Socialiste Commune de Neuchâtel, suite à la démission de Mme Aurélie Zogg-Brunner.
- Membre suppléant du Conseil général M. Florian Perrin, 7^e des viennent-ensuite de la liste Parti Socialiste Commune de Neuchâtel, en remplacement de M. Patrice Neuenschwander. ●

Neuchâtel, le 30 janvier 2023.

Le Conseil communal

INFO-CHANTIER

Ruelle du Fornel fermée au trafic

Du 23 janvier au 10 mars environ, le chantier vers le casino reprend pour le changement d'une conduite d'eau et la pose d'une nouvelle conduite pour le chauffage à distance. La ruelle du Fornel sera fermée à la circulation. Un passage de 1,20m sera garanti pour le passage des piétons. Un grand merci aux usagères et usagers de respecter la signalisation installée. ●

ATELIERS POUR SENIORS

Les Cyberlunch reviennent en 2023!

Vous avez envie de partager un repas de midi en bonne compagnie? Vous avez des questions concernant l'usage de votre matériel informatique (téléphone portable, ordinateur, appareil photo, etc.)? Alors inscrivez-vous aux Cyberlunch, les repas intergénérationnels avec accueil informatique pour seniors, organisés en partenariat entre le Semestre de motivation neuchâtelois (Semo) et Pro Senectute Arc jurassien.

Les jeunes apprenant-e-s de l'atelier cuisine du Semo Mod'Emploi proposeront un délicieux menu surprise, et après le repas, une équipe de jeunes animatrices et animateurs répondra à vos questions informatiques de manière individualisée, dans un cadre convivial.

En 2023, les Cyberlunch auront lieu les mercredis 29 mars, 25 octobre et 13 décembre, de 12h à 15h30, au centre industriel des Amandiers, rue des Amandiers 2 à Serrières (3^e étage). Le prix est de 15 francs. Inscriptions obligatoires par e-mail: prosenectute.cf@ne.ch, tél. 032 886 83 02, places limitées à 6 personnes par atelier. ●



CE MERCREDI

Test des sirènes et d'Alertswiss

Vous avez entendu (ou entendez actuellement) le son strident des sirènes ce mercredi 1^{er} février entre 13h30 et 15h ? Il s'agit du test annuel organisé à travers toute la Suisse le premier mercredi du mois de février, afin de vérifier leur bon fonctionnement.

Le test porte non seulement sur les sirènes de l'alarme générale mais aussi sur celles de l'alarme eau. Il est également l'occasion d'inviter la population à utiliser l'application Alertswiss, qui représente un moyen supplémentaire pour alerter la population en cas de catastrophe ou de situation d'urgence. Tous les cantons ont ainsi diffusé également une alarme test sur les canaux d'Alertswiss.

Le Canton de Neuchâtel dispose d'un réseau d'alarme étendu de 91 sirènes fixes réparties dans toutes les localités auxquelles s'ajoutent les quatre sirènes alarme eau du barrage du Châtelot situées le long du Doubs entre le barrage et la douane de Biaufond. En collaboration avec les cantons, les communes et les exploitants de barrages, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) veille à l'actualisation continue et à la disponibilité permanente des systèmes d'alarme.

Si l'alarme générale retentit en dehors des tests annoncés, cela signifie qu'un danger peut survenir pour la population. Dans ce cas, il faut écouter la radio ou s'informer sur les canaux d'Alertswiss, suivre les consignes des autorités et mettre ses voisins au courant. ●

CAISSE DE PENSIONS

Rendement négatif en 2022

Après plusieurs années de rendements positifs, la Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel (CPCN) enregistre pour 2022 un rendement négatif de -10,8%. La ligne de prudence (réserves) et les travaux de consolidation (provisions) des dernières années permettent de faire face à la pire année boursière depuis plus d'une décennie, communique la caisse. En dépit de turbulences majeures, la réserve de fluctuation de valeur reste dotée à 350 millions de francs à fin 2022 et le chemin de croissance est parfaitement respecté et le degré de couverture atteint 73,6%. La caisse a maintenu un intérêt de 1% sur les avoirs de vieillesse en 2022, et démarre 2023 avec un intérêt de 0,5%. ●

MÉRITES SPORTIFS

Candidatures à déposer jusqu'au 10 février

Chaque année, la Ville de Neuchâtel récompense ses sportives et sportifs méritants ayant obtenu une médaille durant l'année écoulée. La prochaine cérémonie est agendée au mardi 21 mars, au théâtre du Passage. Les clubs et les athlètes peuvent déposer leur candidature jusqu'au 10 février auprès du Service des sports.

Pour rappel, le nominé-e-s doivent être domicilié-e-s sur le territoire communal ou appartenir à une société ou un club ayant son siège à Neuchâtel. Ils ou elles doivent avoir, durant l'année 2022, conquis un titre de champion-ne olympique, du monde, d'Europe, de Suisse, régional ou cantonal, ou alors un 2^e ou 3^e rang à de jeux olympiques, d'un championnat du monde, d'Europe, de Suisse, romand ou cantonal. Les équipes doivent avoir remporté une compétition officielle sur le plan international, national, régional ou cantonal, ou être montée sur le podium d'une compétition internationale. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès de Vanessa Chraïbi 032 717 77 98, ou vanessa.chraibi@ne.ch. ●

LOTÉRIE ROMANDE

Visibilité pour les soutiens sportifs

En 2022, 93 athlètes neuchâtelois ont soumis des demandes de soutien individuel à la commission de la LoRo-Sport pour le canton de Neuchâtel. Septante-quatre d'entre-eux ont reçu une réponse positive et un montant de 240'000 francs a pu être versé à des jeunes athlètes à fort potentiel. Ils se voient ainsi soutenus financièrement dans le développement de leur carrière sportive, communique la commission.

Des aides financières de 1000 francs à 10'000 francs ont été versés selon des critères définis et après validation par l'ensemble des membres de la commission. Les critères d'attribution ont été revus au début de l'année 2022 afin de favoriser prioritairement les athlètes avec de réels potentiels sportifs. Ceux-ci se basent, notamment, sur le niveau de l'athlète (Talent Card Swiss Olympic), les compétitions auxquelles il participe, les classements obtenus et l'encadrement par une structure sportive reconnue.

Principal soutien financier du sport neuchâtelois, la Commission LoRo-Sport Neuchâtel souhaite par ailleurs améliorer sa visibilité et la communication avec ses partenaires. Aussi, depuis quelques jours un nouveau site internet a été mis en exploitation sur www.lorosportne.ch ainsi qu'une nouvelle ligne visuelle adoptée. D'autre part, dans un souci de simplifier la gestion des nombreuses demandes de soutien, une plateforme en ligne sera mise en oeuvre d'ici la fin de l'année. L'ensemble de ces projets doivent permettre à la fois de renforcer l'image de la Loterie Romande comme acteur du soutien aux sportifs et faciliter le processus des demandes d'aides financières. ●

RÉGION NEUCHÂTEL LITTORAL

Déposez vos projets pour le Prix Culture et Sport

Il ne reste plus qu'un mois, jusqu'au 1^{er} mars, pour déposer sa candidature au Prix Culture et Sport 2023 de la Région Neuchâtel Littoral (RNL). Dotée de 25'000 francs, cette distinction vise à soutenir des projets culturels ou sportifs de nature événementielle, tout en encourageant la coordination et les collaborations entre les différentes communes de la RNL.

Les projets, à but non lucratif, doivent être réalisés sur le territoire d'au moins une des douze communes du territoire concerné dont bien sûr la Ville de Neuchâtel, et présenter une dynamique supra-communale. Leur organisatrice ou organisateur, qui peut être une personne, une association ou tout autre type d'organisation collective, doit y être installé-e. Le prix peut être attribué à un vainqueur ou encore partagé entre deux ou trois lauréat-e-s. Il sera décerné dans le courant du premier trimestre 2023.

Tous les dossiers à l'appui des demandes doivent être adressés avant le 1^{er} mars 2023 à l'adresse suivante: prix.rnl-sc@ne.ch. Inscription sur www.neuchatelville.ch/prix-culture-et-sport

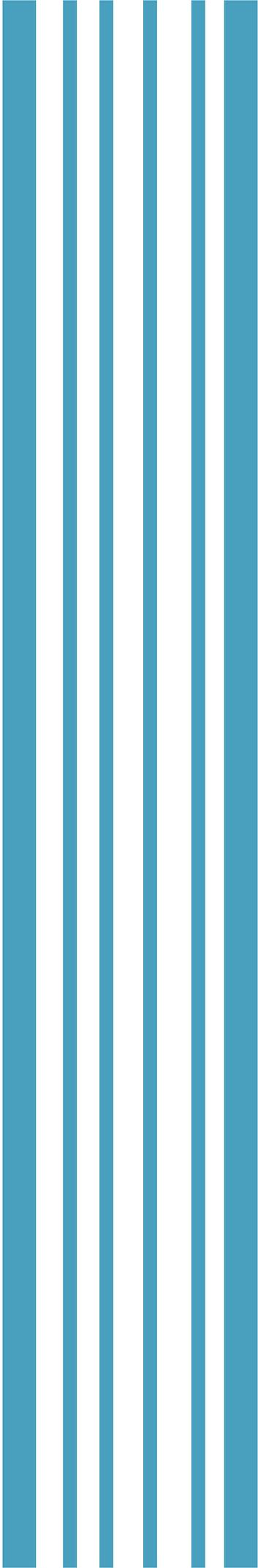
Pour rappel, l'édition 2022 avait récompensé trois propositions: 15'000 francs ont permis de soutenir le spectacle de La Roulotte des Mots intitulé *L'Effondre-monde ou l'éveil du poulpe*. Deux fois 5000 francs ont par ailleurs été attribués au CEP Cortaillod pour l'organisation du Championnat suisse Team d'athlétisme et au Marin Basket Club, en collaboration avec Preb's 3x3, pour la première édition du Neuchâtel Open 3x3. ●

JOB SERVICE

Nouveau site internet

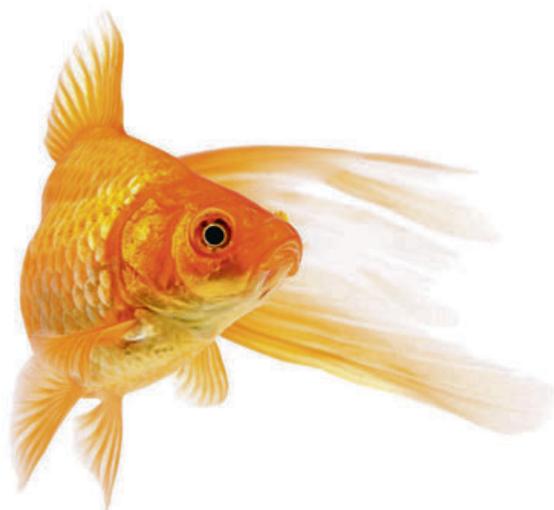
La Fondation Job Service a mis en ligne son nouveau site Internet, mettant en avant ses missions, son organisation et ses services en faveur des jeunes. Depuis plus de trente-cinq ans, Job Service poursuit sa mission de contribuer à l'intégration, à l'orientation et à l'entrée des jeunes dans le monde du travail. Pour cela, la fondation propose un service de placement et des programmes d'insertion par l'économie, qui facilitent et optimisent la rencontre jeunes et entreprises.

Le nouveau site internet, à l'adresse www.job-service.ch, se veut simple d'utilisation, offrant un accès rapide et facilité à l'information essentielle. Le site s'adresse plus distinctement aux différents publics de Job Service (jeunes - entreprises - privés) et leur permet d'accéder en quelques clics à l'ensemble des prestations ou services qui les concernent. «Aujourd'hui, les jeunes en recherche d'emploi, de stage ou de formation sont en perpétuelle croissance», indique Job Service. «Pour augmenter leurs chances d'intégrer le monde du travail et devenir autonome, notre mission est de rassembler le plus grand nombre d'acteurs autour de l'insertion professionnelle des jeunes.» ●



messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch

imprimer
c'est chez Messeiller!



impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Boostez votre
communication!
032 756 97 93
Place de la Fontaine 1
2034 Peseux

Editeur du Bulcom
BULCOM

LÉGISLATURE 2020-2024 - ANNÉE ADMINISTRATIVE 2023

**Convocation à la séance du Conseil général de la Ville de Neuchâtel
Lundi 6 février 2023 à 19h – Séance n° 25**

Hôtel de Ville, Salle du Conseil général

Ordre du jour

A . Rapports

23-002 Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général en réponse à la motion sans numéro du groupe Ensemble à gauche de Peseux intitulée «Création de jardins citoyens»

B . Autres objets

22-501 Postulat du groupe VertsPopSol intitulé «Quartiers durables»

22-615 Interpellation du groupe VertsPopSol intitulée «Le bruit, ce mal silencieux en quête d'une oreille attentive»

22-617 Interpellation du groupe VertsPopSol intitulée «A quand des procédures simplifiées pour les installations solaires?»

22-302 Motion du groupe VertsPopSol intitulée «Un bilan carbone comme outil d'analyse et de maîtrise des émissions pour répondre à l'urgence climatique»

22-618 Interpellation du groupe VertsPopSol intitulée «Feux d'artifices: quel bilan après trois ans?»

22-619 Interpellation du groupe VertsPopSol intitulée «Les cyclistes sont-ils présumé-e-s "coupables" aux yeux de la sécurité publique?»

22-402 Proposition du Bureau du Conseil général intitulée «Projet d'arrêté – Modification de l'article 85 du règlement général, du 7 juin 2021»

23-601 Interpellation du groupe socialiste intitulée «En démocratie, voter doit être facilité donc gratuit»

Pour mémoire

19-406 Proposition du groupe socialiste intitulée «Projet d'arrêté visant à préserver, aménager et développer les parcs et espaces publics dans les quartiers de la Ville de Neuchâtel»

Déposée le 28 octobre 2019 et inscrite à l'ordre du jour pour la première fois lors de la séance du 11 novembre 2019. Renvoi à la Commission des plans d'aménagement communal et d'alignement pour étude, selon décision du Conseil général du 20 janvier 2020, puis à la Commission DDMIE, selon décision du Bureau du Conseil général du 11 janvier 2021, confirmée le 9 mars 2021. D'entente avec l'auteur de la proposition et conformément au rapport 22-009, cette proposition sera traitée dans le cadre de la révision du PAL.

22-401 Proposition du groupe vert'libéral intitulée «Arrêté concernant les places d'amarrage dans les ports de la Commune de Neuchâtel»

Déposée le 29 novembre 2022 et inscrite à l'ordre du jour pour la première fois lors de la séance du 12 décembre 2022. Renvoi à la Commission du développement technologique, de l'agglomération, de la sécurité et des ressources humaines pour étude, selon décision du Conseil général du 12 décembre 2022. ●

Neuchâtel, le 17 janvier 2023.

Au nom du Conseil communal:
Nicole Baur, présidente
Daniel Veuve, chancelier

→ Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site internet www.neuchatelville.ch ou en scannant ce QR code.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Collaboration entre Viteos et le CSEM

Dans le contexte actuel de crises climatique, énergétique et économique, les solutions durables sont plus pertinentes que jamais. Afin de disposer d'approches techniques innovantes pour accompagner la transition énergétique, Viteos, le fournisseur d'énergies neuchâtelois, a conclu une collaboration de cinq ans avec le CSEM.

Cette coopération est «un très bon exemple de la manière dont le centre suisse d'innovation technologique et un acteur industriel de l'énergie explorent ensemble les solutions de demain», communiquent le CSEM et Viteos. «La maîtrise des données dans un monde digital est un enjeu fort pour le secteur de l'énergie: les technologies telles que le *Machine Learning* ou l'intelligence artificielle apportent une valeur ajoutée indéniable pour comprendre, anticiper et améliorer le pilotage de l'offre et de la demande.»

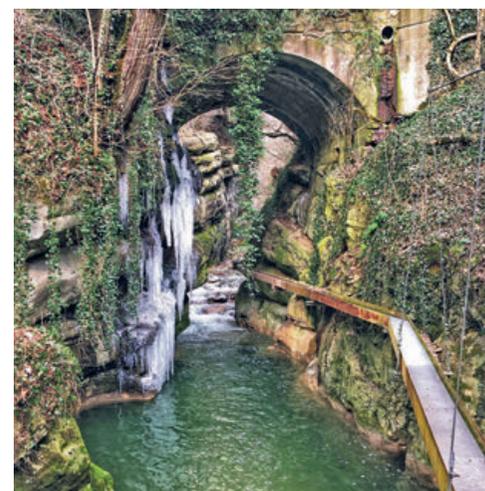
COLLABORATION DE CINQ ANS

Les défis posés par la transition énergétique obligent les distributeurs d'énergies à imaginer les solutions de demain avec ces opportunités, tout en continuant d'assurer leurs activités de base. Face aux challenges toujours plus complexes, ils peuvent parfois manquer de ressources pour faire avancer rapidement des inno-

ventions importantes pour cette transition. C'est pourquoi, au début de l'année, Viteos a conclu une collaboration de cinq ans avec le CSEM afin de développer conjointement des solutions énergétiques innovantes et durables.

Cette coopération, lancée déjà en 2015 avec une façade solaire et le soutien de la Ville de Neuchâtel, se poursuit avec un projet d'optimisation de la production de chaleur, avec une approche novatrice de simulation de la demande sur un réseau de chauffage de la Ville. Ces prochains mois, les fondements de la future collaboration entre Viteos et le CSEM seront posés dans le cadre d'ateliers communs. «Nous déciderons alors des idées et technologies que nous souhaitons développer conjointement pour contribuer activement à notre rôle d'acteur majeur de la transition énergétique», explique Jérôme Le Gouévec, directeur de la gestion du patrimoine et des projets stratégiques chez Viteos.

Parmi les pistes discutées figure un concept de prévision dynamique de la production d'installations photovoltaïques à partir de données météorologiques plus précises, qui pourra conduire à davantage anticiper et valoriser l'exploitation des installations. ●



C'EST L'HIVER

Cascades de glace au Gor de Vauseyon

Les températures sont bien remontées cette semaine, et devraient même frôler les 10 degrés ce week-end, selon MétéoSuisse. De quoi faire fondre les jolies cascades de glace qui s'étaient formées ici ou là dans des coins frais de notre ville, comme ici au Gor de Vauseyon. Un lieu de promenade ressourçant en toute saison. Même s'il faut faire attention en cas de gel: ça glisse! ●

Urgences et permanences

■ POLICE : 117

■ SERVICE DU FEU : 118

■ URGENCES VITALES ET AMBULANCE : 144

■ HÔPITAL POURTALÈS ET MATERNITÉ

Numéro principal : 032 713 30 00

■ HÔPITAL DE LA PROVIDENCE
Tél. 032 720 30 30

■ CENTRE D'URGENCE PSYCHIATRIQUE (CUP)

24 h/24, 7 j/7, tél. 032 755 15 15.

■ SERVICES DE GARDE

Médecin, médecin-dentiste, pharmacien, hotline pédiatrique 24 h/24, 7 j/7 : tél. 0848 134 134.

■ PHARMACIE D'OFFICE

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20 h 30. Après 20 h 30, le numéro de service de garde 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

■ NOMAD, MAINTIEN À DOMICILE

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche ? Vous cherchez des informations ? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de Nomad (alo.nomad) : tél. 032 886 88 88, les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13 h à 19 h, samedi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30. Informations complémentaires sur www.nomad-ne.ch.

■ VITEOS SA

Electricité, eau et gaz, numéro général et urgences : tél. 0800 800 012.

■ GROUPE E

Electricité, numéro d'urgence : tél. 026 322 33 44.

Services religieux

Du 4 et 5 février 2023

■ EREN - PAROISSE RÉFORMÉE DE NEUCHÂTEL

Collégiale : Di 5, 10 h, culte.

Temple du Bas : Di 5, 10 h, culte.

■ PAROISSE RÉFORMÉE DE LA CÔTE

Temple de Corcelles : Di 5, 10 h, culte tous âges.

■ ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Basilique Notre-Dame : Di 5, 10 h et 18 h, messes.

Serrières, église Saint-Marc : Sa 4, 17 h, messe.

La Coudre, église Saint-Norbert : Sa 4, 18 h 30, messe.

Messe en latin :

Di 5, 17 h, Saint-Norbert.

Mission italienne : Di 5, 10 h 15, Saint-Marc, messe en italien.

Mission portugaise :

Sa 4, 17 h, Basilique Notre-Dame, messe en portugais.

Notre-Dame-de-Compassion à Peseux : Ve 3, 9 h, messe. Di 5, 10 h, messe.

Hôpital Pourtalès, chapelle

6^e étage : Di 5, 10 h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital, le 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

■ ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE

Eglise Saint-Pierre à La Chaux-de-Fonds (rue de la Chapelle 7) : Di 5, 10 h, célébration, Chandelour, bénédiction des cierges.

Eglise Saint-Jean-Baptiste

(rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel : Di 5, 10 h, célébration à La Chaux-de-Fonds.

Bibliothèques et services

■ BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE

(Collège latin, Neuchâtel), lecture publique, lu, me, ve 12 h-19 h, ma et je 10 h-19 h; fonds d'étude, lu au ve 10 h-12 h/14 h-19 h. Tél. 032 717 73 20, bpun.unine.ch.

■ BIBLIOTHÈQUE-LUDOTHÈQUE PESTALOZZI

(Faubourg du Lac 1, Neuchâtel), du ma au ve 13 h 30-17 h 30, sa 4 fév 10 h-16 h. Tél. 032 725 10 00. www.bibliotheque-pestalozzi.ch.

■ BIBLIOMONDE BIBLIOTHÈQUE INTERCULTURELLE ET MULTILINGUE

(Rue de la Treille 5, Neuchâtel), lu, me, je et ve 14 h-17 h, ma 9 h-11 h/14 h-17 h, sa 10 h-12 h. www.bibliomonde.ch.

■ BIBLIOTHÈQUE ADULTE PESEUX

(Rue du Temple 1A), ma 9 h-12 h, me et je 17 h-19 h. Tél. 032 886 59 30.

■ BIBLIOTHÈQUE JEUNESSE PESEUX

(Collège des Coteaux, rue du Lac 3), lu 13 h 30-17 h, ma et je 14 h-17 h, me 8 h-10 h 20/13 h 30-17 h, ve 8 h-12 h. Tél. 032 886 40 61.

■ COD - CENTRE ŒCUMÉNIQUE DE DOCUMENTATION

(Grand'Rue 5A, Peseux) Lu et me 14 h-17 h 30; ma, je et ve 9 h-11 h 30. Tél. 032 724 52 80. www.cod-ne.ch.

■ BIBLIOTHÈQUE DE CORCELLES-CORMONDRECHE

(Avenue Soguel 27), lu 10 h-12 h 15/13 h-16 h, ma 15 h-17 h 30, me 14 h-17 h 30, je 15 h-17 h 30, ve 10 h-12 h 15. Tél. 032 886 53 18.

■ BIBLIOTBUS À VALANGIN

(Vieux Bourg, place de la Collégiale 7), une fois par mois, prochaine date : 27 fév 17 h 30 à 18 h 35, autres renseignements sur www.bibliobus-ne.ch.

■ PATINOIRES DU LITTORAL

Horaires d'ouverture au public, du me 1^{er} au me 8^{fév} : me patinage 9 h-11 h 30/13 h 15-16 h 15; je et ve patinage 9 h-11 h 30/13 h 45-16 h 15, hockey 13 h 45-15 h 45; sa hockey 10 h 45-12 h 45, patinage 13 h 30-16 h 30; di patinage 9 h-12 h/13 h 30-16 h 30, hockey 12 h 15-16 h; lu patinage 9 h-11 h 30/13 h 45-16 h 15, hockey 13 h 45-15 h 30; ma patinage 9 h-11 h 30/13 h 45-16 h 15, hockey 13 h 45-15 h 45; me patinage 9 h-11 h 30/13 h 15-16 h 15. www.lessports.ch/patinoires. Tél. 032 717 85 53.

■ PISCINES DU NID-DU-CRÔ

Bassins intérieurs, horaire tout public : lu au je 8 h-22 h, ve 8 h-19 h 30, sa 8 h-18 h 30, di 9 h-19 h. Tél. 032 717 85 00. www.lessports.ch/piscines.

■ BOUTIQUE D'INFORMATION SOCIALE

(Rue Saint-Maurice 4, Neuchâtel), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve, 8 h 30-

12 h et 13 h 30-17 h, ma 8 h 30-12 h et 13 h 30-16 h. Tél. 032 717 74 10, e-mail : service.social.neuchatelville@ne.ch.

■ CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE - PLANNING FAMILIAL

(Rue Saint-Maurice 4, Neuchâtel), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me 13 h-18 h, je 17 h-19 h et ve 14 h-18 h. Tél. 032 717 74 35, e-mail : sante.sexuelle.ne@ne.ch.

■ CONTRÔLE DES HABITANTS

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Neuchâtel), pour enregistrer vos arrivées, départ, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture : lu et me 8 h 30-12 h/13 h 30-17 h, ma 7 h 30-12 h/après-midi fermé, je 8 h 30-12 h/13 h 30-18 h, ve 8 h 30-15 h. Tél. 032 717 72 20, e-mail : cdh.vdn@ne.ch.

■ ÉTAT CIVIL

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Neuchâtel), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture : lu au ve 8 h 30-12 h, sauf ma dès 7 h 30, l'après-midi sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10, e-mail : ec.vdn@ne.ch.

■ SERVICE DE LA PROTECTION ET DE LA SÉCURITÉ

Pour une autorisation de stationnement, un renseignement lié aux établissements ou à l'octroi du domaine public, rendez-vous sur www.neuchatelville.ch/securite; les objets perdus et l'enregistrement de vos chiens se trouvent au guichet d'accueil de Neuchâtel, rue de l'Hôtel-de-Ville 1; pour tout autre renseignement en lien avec la sécurité, appeler le 032 717 70 70 lu au ve 8 h-12 h/13 h 30-16 h 30.

■ GUICHET D'ACCUEIL DE CORCELLES-CORMONDRECHE

(Rue de la Croix 7), ma et je 9 h-12 h/13 h 30-16 h 30. Tél. 032 886 53 00.

■ GUICHET D'ACCUEIL DE NEUCHÂTEL

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), lu et me 8 h 30-12 h/13 h 30-17 h, ma 7 h 30-12 h/après-midi fermé, je 8 h 30-12 h/13 h 30-18 h, ve 8 h 30-15 h. Tél. 032 717 72 60.

■ GUICHET D'ACCUEIL DE PESEUX

(Rue Ernest-Roulet 2), lu et me 9 h-12 h et 13 h 30-16 h 30. Tél. 032 886 59 00.

■ GUICHET D'ACCUEIL DE VALANGIN

(Bourg 11), ma 13 h 30-16 h 30, ve 9 h-12 h. Tél. 032 857 21 21.

Retrouvez l'agenda des événements culturels de l'Arc jurassien sur www.culturoscope.ch ou téléchargez l'application



N+ IMPRESSUM

Editeur : Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable : Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication

Rédaction : Aline Botteron, Anne Kybourg | **Illustration :** David Marchon, Bernard Python, Lucas Vuitel | **Secrétariat :** Thierry Guillod

Contact : Tél. 032 717 77 09 | **E-mail :** journal.neuchatel@ne.ch

Internet : www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel

Mise en page : impactmedias | **Impression et publicité :** Messeiller Lakeside Printhouse, Neuchâtel • Tél. 032 725 12 96 • E-mail : journal@messeiller.ch

Tirage : 30 000 exemplaires.

En tant que journal officiel, N+ est distribué dans les boîtes aux lettres et cases postales de tous les ménages et entreprises de la commune de Neuchâtel, même sur celles qui ont un autocollant « Pas de publicité ».

Vous ne l'avez pas reçu ? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 753 51 60. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch/medias. Merci de votre collaboration !

Suivez les guides !



Comment les collections ont-elles été acquises ?

Le Muséum d'histoire naturelle a reçu un cadeau de Noël de dernière minute cette année: des subventions de l'Office fédéral de la culture afin de mener à bien des recherches sur les collections provenant d'Amérique centrale et du Sud. Les perspectives sont doubles puisqu'il sera question à la fois de déterminer plus précisément la provenance géographique des spécimens, mais aussi historique puisque l'ambition est de mieux comprendre les pratiques de collecte en vigueur au XIX^e et au début du XX^e siècle. Pour mener à bien ce travail, des recherches seront effectuées tant dans les archives conservées au Muséum d'histoire naturelle, que dans des fonds externes. Les résultats de cette enquête de provenance seront ensuite mis à disposition des scientifiques. ●

→ **Muséum d'histoire naturelle**
Du mardi au dimanche de 10h à 18h.
www.museum-neuchatel.ch



Démonstration publique des automates

Installés dans leur nouvel écrin au cœur de l'exposition *Mouvements*, les trois automates Jaquet-Droz s'animeront ce dimanche 5 février. Ces trois célèbres automates - l'Ecrivain, la Musicienne et le Dessinateur - ont été réalisés à La Chaux-de-Fonds entre 1768 et 1774 par Pierre Jaquet-Droz, son fils Henri-Louis et Jean-Frédéric Leschot. Après un long périple en Europe, ils sont remis en don à la Ville de Neuchâtel le 1^{er} mai 1909 et constituent depuis le fleuron des collections du musée. Un montage audiovisuel en différentes langues, ainsi que des bornes interactives, retracent l'histoire des horlogers Jaquet-Droz et complètent la présentation de ces pièces d'exception. Les démonstrations se tiennent à 14h, 15h et 16h et le billet d'entrée au musée y donne accès. ●

→ **Musée d'art et d'histoire**
Du mardi au dimanche de 11h à 18h.
www.mahn.ch



Visite guidée durant la pause de midi

Traversez une ville oppressante, allégorie de la domestication où le sauvage ne cesse pourtant de resurgir. Découvrez une forêt merveilleuse dans laquelle se dessinent idéalizations, espoirs et envies de retrouver une bestialité enfouie sous les codes de la modernité - et leurs contradictions. Finalement, entrez dans un lieu utopique entre friche industrielle, ZAD et champ de ruines. Tout cela, et bien plus encore, est à voir dans la nouvelle exposition du Musée d'ethnographie de Neuchâtel, *L'impossible sauvage*. Envie de la découvrir de manière vivante? Une visite guidée se tient le jeudi 16 février à 12h15, sur réservation par téléphone au 032 717 85 60 ou par e-mail à reception.men@ne.ch. Repas et petite restauration disponibles au café du musée. ●

→ **Musée d'ethnographie**
Du mardi au dimanche de 10h à 17h.
www.men.ch

JARDIN BOTANIQUE

Tailler, oui mais comment ?

Si vous possédez un jardin, peut-être vous êtes-vous déjà trouvé devant cette incertitude: quand et comment tailler une haie ou un bosquet? Le cours de Flavie Brahier, hortultrice, et Sten Gabus, horticulteur au Jardin botanique, est fait pour vous! Une première partie, théorique, vous fera découvrir les principes de taille basés sur les règles de végétation valables pour tous les végétaux. Dans une seconde partie pratique, vous apprendrez à tailler les espèces de plantes les plus courantes qui nécessitent votre aide pour pousser de plus belle au retour du printemps.



Le cours se tient le samedi 18 février, de 8h30 à 12h30, devant la Maison des jardiniers située au dessus des serres, sur inscription obligatoire par e-mail à jardinbotanique.neuchatel@ne.ch ou par téléphone au 032 717 82 90. N'oubliez pas de vous munir d'une scie et d'un sécateur! ●

→ Villa ouverte tous les jours de 12h à 16h.
www.jbneuchatel.ch

ATELIER DES MUSÉES

Ne manquez pas les prochains accueils!

Musée d'art et d'histoire: Les techniques du métal, aperçu de la collection d'armes napoléoniennes pour réaliser un décor en métal repoussé. Tableaux sonores, un temps pour créer des ambiances musicales.

Muséum d'histoire naturelle: Emballe-nous!, une occasion unique de manipuler des pièces de valeur. Mon trésor, atelier où l'on apporte un objet précieux pour apprendre à quelle collection il appartient.

Musée d'ethnographie: Découvre ton animal sauvage, de nombreux animaux peuplent notre imaginaire, découvre ceux qui se cachent au musée! Ma forêt de poche, une passionnante balade dans l'exposition *L'impossible sauvage*, suivie de la création d'un diorama.

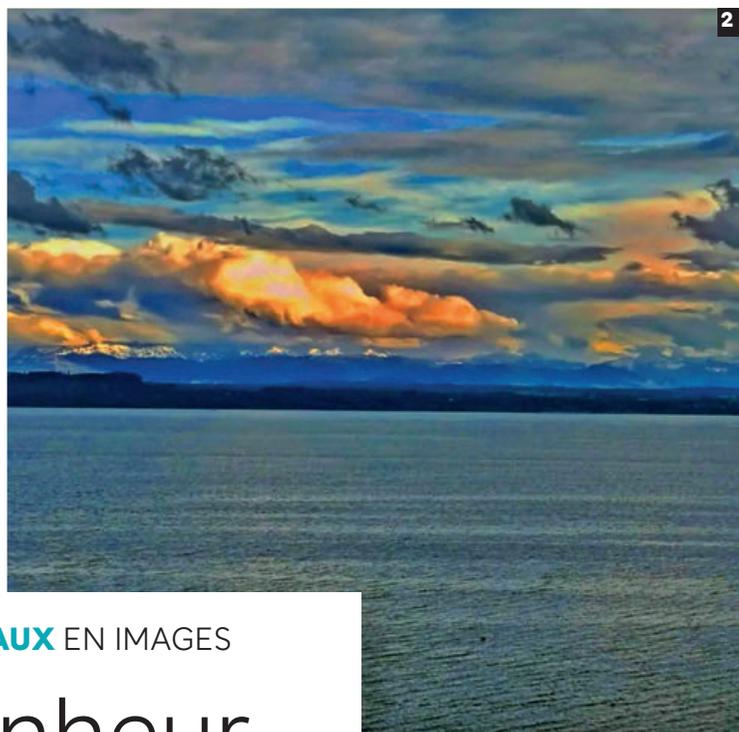
Jardin botanique: Plantes carnivores, tu me touches, je te croque! Une plongée dans un univers fascinant, pas tout à fait comme les autres. ●



→ Infos/Inscriptions:
www.atelier-des-musees.ch



1



2

RÉSEAUX SOCIAUX EN IMAGES

Au bonheur d'Instagram

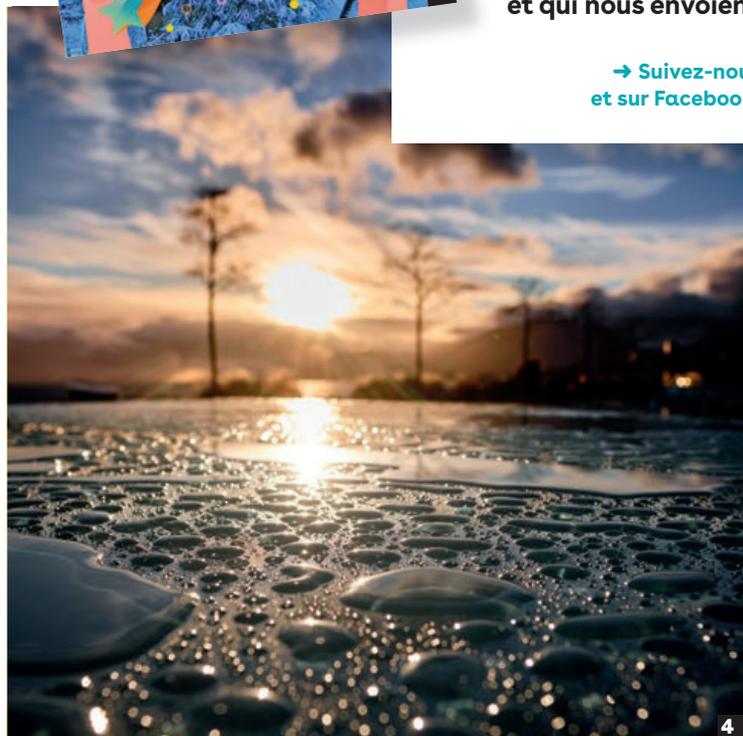
Plusieurs médias s'en sont fait l'écho ces derniers jours: la Ville de Neuchâtel a récupéré son compte Instagram @neuchatelville, fort de plus de 25'000 abonné-e-s, qui avait été piraté. Et si c'est grâce à un de nos fidèles *followers* que l'histoire a connu une issue heureuse, c'est aussi grâce à une superbe brochette de photographes, qui nous identifient sur leurs publications, qu'il regorge de contenus mettant en valeur notre ville et notre région. Voici quatre clichés parmi les tout derniers reçus. Merci à celles et ceux qui nous suivent, et qui nous envoient leurs belles photos!

→ Suivez-nous sur Instagram et sur Facebook, @neuchatelville

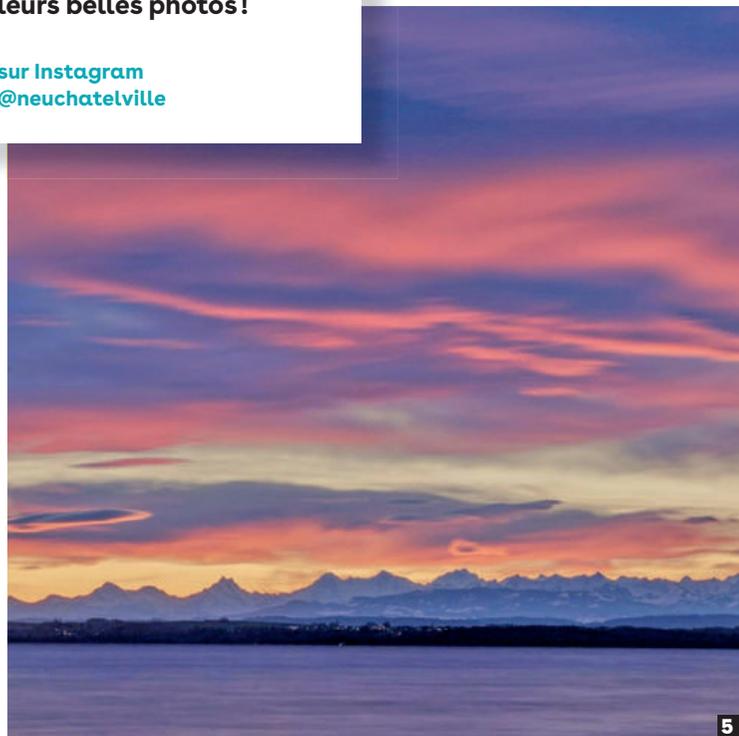
1. La tour, prends garde, le soleil va te faire de l'ombre! Par @polx23
2. Le ciel est bleu comme une orange, a presque dit Eluard. Par @robertozoccolillo
3. Le compte Instagram de Neuchâtel attend vos photos!
4. Magie de l'eau et de la lumière: une poésie signée @whispereroflights
5. Cinquante nuances de pourpre, par @lekha.photography



3



4



5